

Colloque international, Université Libre de Bruxelles, 20 octobre 2009

ULB, campus du Solbosch, auditorio E. Dupréel (Bâtiment S, 1er étage), Avenue Jeanne, 44 - 1050 Bruxelles - de 9h à 17h45.



LISTES ANTI-TERRORISTES; POUVOIRS EXÉCUTIFS ET DROITS FONDAMENTAUX

La “désignation” de présumés “terroristes” et de leurs associés et bailleurs de fonds, telle que mise en oeuvre par les Etats, l’Union européenne et les Nations Unies, a été l’un des aspects les plus controversés de la prétendue “guerre contre la terreur”.

Des centaines de groupes et d’individus de par le monde ont été inscrits sur diverses “listes de terroristes” et soumis au gel de leurs avoirs, à des interdictions de voyager et à d’autres sanctions graves. Malgré la gravité des accusations et leur impact sur les droits fondamentaux, les personnes affectées par ces mesures ont été systématiquement privées du droit de contester effectivement leur inscription sur ces listes.

Les “listes noires anti-terroristes”, généralement abordées sous l’angle du droit à un procès équitable, ont également un impact significatif sur les communautés de diaspora, la résolution de conflits, le travail dans le domaine du développement et les relations Nord-Sud. Au sein de la communauté juridique, en ce compris les Cours européennes et le Comité des droits de l’homme des Nations Unies, nombreux sont ceux qui ont contesté la légalité de ces mécanismes. Certains gouvernements ont récemment annoncé la fin de la “guerre contre la terreur” mais l’envie politique ne semble pas au rendez-vous pour réformer concrètement ces régimes et abroger ces “listes anti-terroristes” ou les pouvoirs exécutifs qui y sont afférents dans les domaines tels que les “ordres de contrôle” ou l’établissement de listes de noms de personnes interdites de vols aériens (“listes noires de passagers aériens”).

Ce colloque sur les "listes noires anti-terroristes" organisé par l'European Center for Constitutional and Human Rights, le Centre de droit international et la Faculté de droit de l'ULB, accueillera d'éminents experts praticiens et académiques, avocats et membres d'associations de défense des droits fondamentaux pour examiner ces questions et envisager des pistes de réflexion pour aller de l'avant.

Une traduction simultanée en français est prévue pour les exposés en anglais.

L’inscription est gratuite mais le nombre de places étant limité, une réservation est souhaitée en envoyant un email à : conference@ecchr.eu



Programme

Introduction

Annemie Schaus *Doyenne de la Faculté de droit de l'ULB*

Matinée session 1

9:15-11:00 **Le cadre juridique – le régime de “désignation de terroristes”**

Gilles de Kerchove *Coordinateur de l'Union européenne pour le contre-terrorisme*

Le recours au gel des avoirs et à la “désignation de terroristes” pour lutter contre le terrorisme

Mark Muller QC *Président, Comité d'avocats de droits de l'homme*
Contre-terrorisme, désignation de terroristes et droits de l'homme

Oliver Wils *Directeur, Berghof Peace Support*

Listes anti-terroristes, développement international et résolution de conflits

Modérateur : **Wolfgang Kaleck** *Secrétaire Général, ECCHR*

Pause café

Matinée session 2

11:30-13:15 **Contester le régime de désignation de terroristes devant les Cours et tribunaux nationaux & internationaux**

Anne McMurdie *Public Law Solicitors*

Vivre sous un régime d'autorisation: la mise en oeuvre des sanctions de l'ONU au Royaume-Uni

Professeur Eric David *Président du Centre de droit international, ULB*
Lutter contre les régimes arbitraires – L'affaire de l'Organisation des Moudjahidine du peuple iranien (OMPI)

Jan Fermon *Progress lawyers, avocat dans l'affaire Sison c. UE*

La longue route pour la justice: l'affaire de José Maria Sison

Professeur Amir Attaran *University of Ottawa, Canada*

Torturé, désigné terroriste et désavoué: le cas d'Abousfian Abdelrazik

Modérateur: A confirmer

Pause déjeuner



Après-midi session 1 14:30-15:45 **Pouvoirs exécutifs, contre-terrorisme et droits fondamentaux**

Christophe Marchand *Avocat, Hamaide-Krywin, Bruxelles*
L'apparition et la consolidation des pouvoirs exécutifs en Europe

Barbara Jackman QC *Lawyer, Jackman, Waldman & Associates*
Le respect des droits fondamentaux pour les suspects terroristes et les non-citoyens dans l'après-11 septembre

Jameel Jaffer *Directeur du programme de sécurité nationale, American Civil Liberties Union*
Remettre en cause les pouvoirs exécutifs et les lois de sécurité nationale aux Etats-Unis

Modérateur: **Dan Van Raemdonck**, *Vice président, Fédération Internationale Ligue des Droits de L'Homme (FIDH)*

Pause café

Après-midi session 2 16:15-17:30 **Combattre le terrorisme à travers la justice: quelles options pour l'avenir ?**

Pieter Jan Kuijper *Ancien Directeur des affaires juridiques de la Commission européenne*
L'avenir des listes anti-terroristes de l'Union européenne

Professeur Michael Bothe *Professeur de droit public, Universität Frankfurt*
Limiter les pouvoirs des organes internationaux: le rôle des droits fondamentaux

Gerald Staberock, *Coordinateur du rapport du Panel d'éminents juristes, Commission Internationale des Juristes*
Evaluer le dommage, enjoindre d'agir: un programme pour la protection des droits fondamentaux

Modératrice: **Natacha Kazatchkine** *Amnesty International EU*

Conclusion 17:30-17:45 **Ben Hayes** *Statewatch/ECCHR*

